



CHAMBRE DES COMMUNES HOUSE OF COMMONS CANADA

RAPPORT AUX CANADIENS

2018

Le Rapport aux Canadiens présente les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

Période visée par le rapport : du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 Session parlementaire de la période visée : 1^{re} session, 42^e législature (du 3 décembre 2015 au 31 mars 2018)

Nombre total de jours de séance durant cette période : 121

Services numérique et Biens immobiliers Parlement du Canada Ottawa, Ontario K1A 0A9 info@parl.gc.ca

 N° de catalogue : X9-27/2018E-PDF

Sans frais (Canada): 1-866-599-4999

ISSN: 1716-8570

ATS: 613-995-2266

Téléphone: 613-992-4793

Photographies © Chambre des communes

Table des matières



06 Portrait des députés

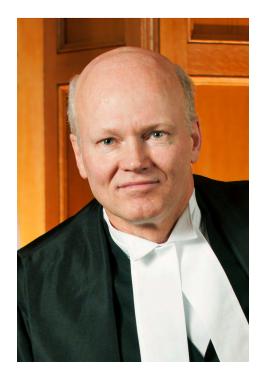
10 Activités des députés

21 Faits saillants de la Colline

28 L'Administration de la Chambre des communes

Rapport sur les résultats

Message du Président



À titre de Président de la Chambre des communes et d'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de présenter le *Rapport aux Canadiens 2018* pour l'exercice 2017 2018.

Ce rapport annuel impartial lève le voile sur le travail de vos députés fédéraux à la Chambre, en comité, en caucus, dans les circonscriptions partout au Canada, ainsi qu'à l'étranger alors qu'ils représentent les Canadiens sur la scène internationale. Il met également en lumière les rouages de l'Administration de la Chambre des communes, chargée d'appuyer le travail des députés et de l'institution.

L'année écoulée a été remarquable. Alors que les Canadiens et les Canadiennes se sont rassemblés pour célébrer le 150e anniversaire de notre pays, la Chambre des communes a aussi pris le soin de souligner cet événement historique par des déclarations spéciales prononcées à la Chambre ainsi qu'un événement organisé en l'honneur de la première réunion du Parlement du Canada en 1867. Des projets commémoratifs que les générations futures pourront admirer ont également été réalisés, y compris la création d'un vitrail installé dans

le Hall d'honneur et la commande d'une nouvelle sculpture permanente pour les édifices du Parlement dans le cadre du Programme de sculptures des peuples autochtones, qui sera dévoilée en 2019.

L'Administration de la Chambre a également eu la chance de souhaiter la bienvenue à des centaines d'anciens pages venus célébrer le 40e anniversaire du Programme des pages de la Chambre des communes. Pour bon nombre d'entre eux, embauchés à l'époque de leurs études pour offrir des services en temps opportun aux députés, le programme allait se révéler le début d'une longue carrière à la Chambre. Cette réalité en dit long sur le caractère unique de l'institution du Parlement, et combien nous nous estimons privilégiés de pouvoir servir les Canadiens et les Canadiennes.

Un autre moment historique a été la tenue de la première réunion publique du Bureau de régie interne, que je préside. Composé de députés de tous les partis reconnus, le Bureau s'occupe des aspects financiers et administratifs de la Chambre. Les réunions publiques du Bureau sont suivies de près par ceux et celles qui ont à cœur le travail du Parlement et l'institution elle-même.

J'écris ces mots au moment même où les députés, avec l'aide de l'Administration de la Chambre, se préparent à un autre événement historique : le déménagement de la Chambre des communes à ses locaux provisoires à l'édifice de l'Ouest, étape préalable au grand projet de restauration qui forcera la fermeture temporaire de l'édifice du Centre. Le rapport de l'an prochain traitera certainement en détail de ce déménagement, mais il ne faut pas oublier que les préparatifs qui l'auront rendu possible ont commencé il y a déjà quelques années et se sont poursuivis tout au long de l'année visée par le présent rapport. C'est une raison de plus pour s'émerveiller de la complexité discrète de toutes les activités réalisées à la Chambre.

Je vous invite à consulter la section « Portrait des députés » pour découvrir ce que les députés ont accompli en Chambre, en comité et sur la scène internationale au cours de la dernière année. La section « Fait saillants de la Colline » dresse le portrait d'événements officiels importants survenus l'an passé. La section sur l'Administration de la Chambre des communes vous permettra de comprendre ce qu'elle fait pour appuyer les députés dans leur travail et, enfin, la section « Rapport sur les résultats » présente des renseignements sur les dépenses.

Au nom de tous les députés et de l'Administration de la Chambre, je vous encourage à prendre le temps de lire le *Rapport aux Canadiens 2018* pour en apprendre davantage au sujet du travail qui est fait à tous les jours pour appuyer le travail de la Chambre des communes et de ses députés, et pour faire progresser les institutions parlementaires. J'espère que le rapport continuera de vous faire apprécier le travail important dont dépend votre démocratie parlementaire.

L'honorable Geoff Regan, C.P., député Président de la Chambre des communes

Message du greffier



À titre de greffier de la Chambre des communes, j'ai le privilège de veiller à la bonne gestion de l'Administration de la Chambre, qui a pour rôle d'appuyer les députés dans leur travail. J'ai aussi le plaisir de mettre en lumière nos activités et réalisations de la dernière année, par l'entremise du présent rapport.

L'année 2017-2018 a été ma première comme greffier de l'Administration de la Chambre, et les 12 derniers mois ont été formidables. En plus d'avoir participé à l'organisation des célébrations du 150e anniversaire du Canada sur la Colline et du 40e anniversaire du Programme des pages de la Chambre des communes, nous avons publié, avec grande fierté, la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, ouvrage de procédure faisant autorité pour les députés et leur personnel ainsi que pour tout autre intéressé. Autre événement marquant : la Chambre des communes a été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs dans la région de la capitale nationale d'une part, et pour les jeunes Canadiens d'autre part, pour la deuxième année consécutive.

J'ai aussi été très épaté, moi-même ainsi que le Groupe de gestion du greffier, par les employés de l'Administration de la Chambre – les conducteurs de navette, les travailleurs des services de restauration, les agents de la paie ou de dotation, les spécialistes du droit, les greffiers à la procédure ou les greffiers de comité, et biens d'autres – qui ont effectivement fait en sorte que l'Administration a pu non seulement offrir des services essentiels aux députés, mais également répondre à de nouvelles exigences.

Offrir ces services dans l'excellence est notre raison d'être. Mais ce rendement en matière de prestation de services n'est pas statique : les employés doivent être prêts à s'ajuster afin de répondre aux nouvelles difficultés. Ils ne doivent jamais se satisfaire du statu quo. C'est en grande partie ce qui a motivé ma décision de réorganiser la structure de l'organisation en 2017 pour mieux coordonner les efforts entre les secteurs administratifs et, ultimement, offrir aux députés un service meilleur et plus fluide. Le présent rapport donne un aperçu des premiers fruits de ce changement, mais le travail se poursuit.

Je vous encourage à lire le *Rapport aux Canadiens 2018*, qui met en vitrine nos efforts et notre engagement constant à fournir aux députés du Parlement du Canada les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants.

Charles Robert
Clerk of the House of Commons

Charly Loses



Portrait des députés

Circonscriptions par province

Les 338 circonscriptions du Canada – également appelées comtés ou circonscriptions électorales – ont chacune un représentant, ou « député », à la Chambre des communes. Chaque député a un bureau de circonscription doté de personnel qui lui permet de garder un lien avec ses électeurs en tout temps, afin de discuter des questions qui préoccupent ces derniers et de les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Les députés assistent aussi à des événements communautaires importants.

Trouvez l'adresse du bureau de circonscription de votre député

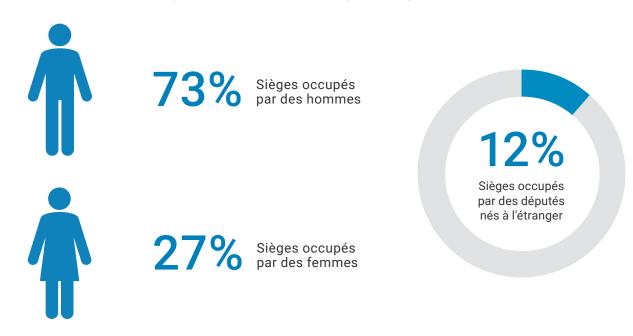
Apprenez-en davantage au sujet des circonscriptions actuelles



Les fonctions des députés

Depuis 150 ans, les députés défendent les principes et les pratiques de la démocratie canadienne, par exemple en présentant les préoccupations régionales et locales des citoyens qui les ont élus.

Les députés débattent des projets de loi présentés à la Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus, et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription, où qu'elle se trouve au pays. Ils représentent également le Canada quand ils vont à l'étranger pour remplir des missions officielles ou lorsqu'ils accueillent leurs homologues étrangers.



Âge des députés





Les caucus

La plupart des députés appartiennent à un parti politique et font partie du caucus de leur parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine lorsque le Parlement siège pour discuter de politiques et de stratégies parlementaires ainsi que pour établir les prises de position de leur parti concernant les questions débattues à la Chambre. Ces réunions, qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions.

Apprenez-en davantage au sujet du rôle des partis politiques au Parlement du Canada

Consultez la liste des chefs de parti et des agents supérieurs de la Chambre

Sièges détenus par parti politique à la Chambre des communes (au 31 mars 2018)

Un parti doit détenir au moins 12 sièges pour être reconnu comme parti officiel à la Chambre des communes. Cette reconnaissance signifie que le parti est représenté au sein des comités et qu'il dispose d'un budget pour la recherche et pour son personnel.





À la Chambre

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance locale, régionale et nationale; pour recevoir des documents officiels rédigés par les ministères et les organismes fédéraux; et pour examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes (ou de l'un des occupants du fauteuil).

Visite guidée vidéo de la Chambre

Apprenez-en davantage au sujet de l'histoire, des œuvres d'art et de l'architecture de la Chambre

Une semaine typique à la Chambre

Visionnez en ligne les délibérations de la Chambre sur ParlVU

Du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, 89 projets de loi portant sur une grande variété de sujets ont été présentés.

Les projets de loi émanant du gouvernement sont déposés par un ministre de la Couronne et rédigés par le ministère de la Justice à la demande du cabinet. Les projets de loi émanant de députés suivent le même processus législatif (bien que leur examen soit plus limité), et ils sont présentés par des députés individuels qui ne sont pas des ministres ou des secrétaires parlementaires.

32

Projets de loi émanant du gouvernement

COMPTAIENT PARMI LES SUJETS ABORDÉS LES SUIVANTS :

- · La gouvernance de la Nation crie
- · Le financement politique
- · Le harcèlement en milieu de travail
- · Les évaluations environnementales
- La mise en œuvre du budget
- · Les zones de protection marine
- Le traité sur le commerce des armes
- La légalisation et la réglementation du cannabis
- · La sécurité nationale
- · La modernisation des transports
- · L'accès à l'information

57

Projects de loi émanant de députés

COMPTAIENT PARMI LES SUJETS ABORDÉS LES SUIVANTS :

- La rémunération, les pensions et l'assurance-emploi
- Les langues officielles et les droits de la personne
- Le Code criminel
- La taxe fédérale et la législation sur les transferts fiscaux
- · Les Premières Nations
- · L'immigration et la citoyenneté
- Le commerce et la concurrence à l'échelle nationale et internationale
- · Le droit du travail
- Le transport et la navigation

Statistiques au sujet de la Chambre des communes



121 Jours de séance



684Questions écrites inscrites



29 Décisions rendues par le Président



2,180

Documents déposés

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de fournir de l'information aux députés et de l'inclure dans le compte rendu officiel.

Certains documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement. Ceux-ci peuvent comprendre des rapports d'études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, des rapports annuels de certaines institutions fédérales, des plans ministériels, des rapports sur le rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement.

Les comités, quant à eux, présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander au gouvernement de répondre à ces rapports. Collectivement, ces documents constituent les documents parlementaires.



Pétitions

Une pétition sert à attirer l'attention du Parlement sur une question ou une préoccupation d'intérêt public, ou à le prier de prendre des mesures. Une pétition publique signée par des résidents canadiens et adressée à la Chambre des communes, au gouvernement, à un ministre ou à un député de la Chambre des communes est l'un des moyens les plus directs que puissent employer les citoyens pour communiquer avec le Parlement. Les pétitions publiques sont acceptées sous deux formes : papier et électronique.

Puisque seul un député peut présenter une pétition au Parlement, les pétitionnaires doivent envoyer leurs pétitions à un député en lui demandant de la présenter à la Chambre en leur nom.

Avant d'y autoriser le député, il faut examiner la pétition pour s'assurer qu'elle respecte les exigences établies par les règles et les usages de la Chambre.

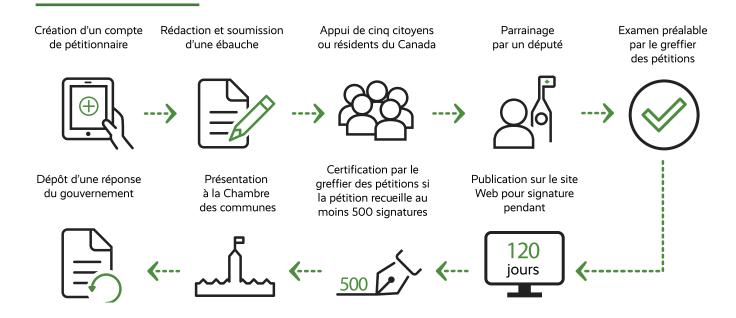
Le député peut présenter la pétition à la Chambre pendant l'étude des affaires courantes ou la déposer auprès du greffier de la Chambre pendant une séance.

Le gouvernement doit répondre à chaque pétition dans les 45 jours civils suivant sa présentation. Si aucune réponse n'est donnée dans les délais prescrits, un comité désigné par le député qui a présenté la pétition doit examiner pourquoi le gouvernement n'a pas répondu.

Apprenez-en davantage au sujet des pétitions

Pétitions électroniques

Le parcours d'une pétition électronique



En comité

Lorsqu'ils siègent aux comités, les députés analysent de façon approfondie les politiques publiques. Ils modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes et entendent les témoignages de spécialistes et de citoyens.

Consultez la liste des études, des activités et des rapports

Apprenez-en davantage au sujet des comités

Visionnez en ligne les réunions des comités sur ParlVU

Les comités permanents sont des comités établis de façon durable pour toute la session parlementaire, contrairement à d'autres types de comités. Les comités mixtes permanents sont établis en vertu du Règlement de la Chambre des communes et du Règlement du Sénat, et sont composés de membres des deux chambres.

24

Comités permanents

- Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique
- Affaires autochtones et du Nord
- Affaires étrangères et développement international
- Agriculture et agroalimentaire
- · Anciens combattants
- · Citoyenneté et immigration
- Commerce international
- Comptes publics
- · Condition féminine
- Défense nationale
- Environnement et développement durable
- Finances
- · Industrie, sciences et technologie

- · Justice et droits de la personne
- Langues officielles
- Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires
- · Patrimoine canadien
- · Pêches et océans
- · Procédure et affaires de la Chambre
- Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées
- Ressources naturelles
- Santé
- · Sécurité publique et nationale
- Transports, infrastructure et collectivités

2

Comités mixtes permanents

• Bibliothèque du Parlement

• Examen de la réglementation

Thèmes abordés par les comités



10 Nombre de députés formant chaque

comité permanent



1,240
Nombre total de séances des comités



2,146
Nombre total
d'heures de séances
des comités



4,847
Nombre de témoins ayant comparu



196
Nombre de rapports présentés

Les comités sont l'endroit idéal pour discuter en profondeur d'une variété de sujets. En 2017-2018, ils ont notamment abordé les thèmes suivants :

- Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2018
- Counseling et autres services de santé mentale offerts aux jurés
- Élaboration d'un programme national d'assurance-médicaments
- Examen du Code de conduite pour les députés : harcèlement sexuel
- · Examen législatif de la loi canadienne anti-pourriel
- Formes de racisme et de discrimination religieuse systémiques
- Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)
- Obstacles à la transition et résultats mesurables d'une transition réussie
- · Politique alimentaire pour le Canada
- Préservation et protection du patrimoine au Canada
- Priorités des intervenants canadiens dans le commerce bilatéral ou trilatéral en Amérique du Nord
- Promotion de l'inclusion et de la qualité de vie des aînés canadiens
- Revendications particulières et accords sur les revendications territoriales globales
- · Sécurité économique des femmes au Canada
- · Zones de protection marine prévues par la Loi sur les océans

QUI SONT LES TÉMOINS?

Afin de recueillir l'information pertinente à leurs études en cours, les comités invitent fréquemment des citoyens, des spécialistes, des représentants d'organisations, des fonctionnaires et des ministres à comparaître (témoigner) devant eux. Lors de ces interactions, les témoins expriment et précisent leur point de vue, souvent présenté dans un mémoire, puis les députés ont la possibilité de poser des questions.

Activités internationales et interparlementaires

Les députés participent activement à la diplomatie parlementaire, notamment en accueillant des parlementaires et des dignitaires en visite à la Chambre des communes, en prenant part à des délégations pour visiter des assemblées législatives étrangères, ou en assistant à des congrès internationaux.

Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre tiennent également des rencontres avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent la visite d'ambassadeurs étrangers, à leur arrivée ainsi qu'à leur départ.

Apprenez-en davantage sur la façon dont les députés représentent le Canada dans le monde



Malala Yousafzai Plus jeune lauréate du prix Nobel

Malala Yousafzai s'est adressée au Parlement canadien le 12 avril 2017. À cette occasion, elle a officiellement obtenu la citoyenneté canadienne honoraire.

La diplomatie parlementaire peut prendre différents visages :

- · Visites de chefs d'État ou de gouvernement
- · Visites de délégations parlementaires
- Délégations officielles dirigées par le Président de la Chambre
- · Organisation de conférences ou participation à de telles conférences
- · Activités au pays et à l'étranger auxquelles les membres de diverses associations participent



Conférence mondiale des jeunes parlementaires

En novembre, le Parlement a accueilli pendant 2 jours 191 participants de 43 pays dans le cadre de la 4e Conférence mondiale des jeunes parlementaires. La conférence a porté principalement sur la façon dont les parlementaires du monde peuvent travailler ensemble pour faire avancer l'inclusion.

AMÉRIQUES

Portrait des activités diplomatiques parlementaires



30 Activités









Célébration du 150e anniversaire du Canada



DÉVOILEMENT D'UN VITRAIL DÉCORATIF

Un vitrail conçu par le sculpteur du Dominion, Phil White, en collaboration avec la conservatrice de la Chambre des communes, Johanna Mizgala, a été créé pour souligner le 150e anniversaire de la Confédération.

Comportant l'image du drapeau canadien, le vitrail a été installé dans le Hall d'honneur, près de l'entrée de la Bibliothèque du Parlement, et a été dévoilé le 6 novembre 2017, date du 150e anniversaire de la première réunion de la première législature du Canada.

De plus, afin de célébrer ce moment historique, des déclarations ont été faites à la Chambre. Un groupe d'anciens premiers ministres et Présidents se sont rassemblés dans les tribunes pour l'occasion.



La Chambre, en 1916



La Chambre aujourd'hui

CONCOURS DE COMPOSITION POUR LE 150^E ANNIVERSAIRE

En 2017, la Colline a été l'hôte d'un concours de composition pour carillon, À vos cloches, Canada!, lancé à l'échelle du pays dans le cadre du 150° anniversaire de la Confédération et du 90° anniversaire de la Tour de la Paix. Le compositeur gagnant de la catégorie libre est Scott Allan Orr. Son œuvre, Festive rondo, a été présentée par le carillonneur du Dominion au carillon de la Tour de la Paix le 1er juillet 2017. Le compositeur qui a remporté la catégorie jeunesse est Lucas Oickle. Son œuvre, Fifteen Decades, a été présentée par le carillonneur de l'Université de Toronto à la Soldiers' Tower le 1er juillet 2017, puis interprétée au carillon de la Tour de la Paix à l'occasion du Symposium Percival Price en octobre 2017.

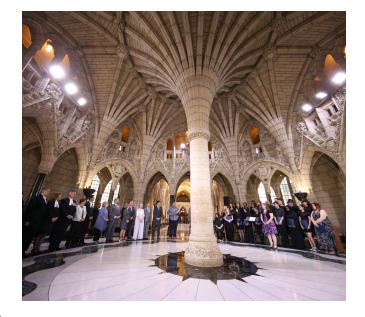


Le Président Regan et le carillonneur du Dominion, la Dre Andrea McCrady, accueillent M. Scott Orr, lauréat du concours de composition pour carillon À vos cloches, Canada!

CENTENAIRE DU DÉVOILEMENT DE L'ÉDIFICE DU CENTRE

En 1917, une cérémonie simple mais émouvante marquait le dévoilement du nouvel édifice du Parlement, en construction à ce moment et alors dédié aux Pères de la Confédération et aux soldats qui combattaient toujours dans le cadre de la Première Guerre mondiale. À l'occasion, le premier ministre Sir Robert Borden avait déclaré que le nouvel édifice allait symboliser « les splendides réalisations antérieures et l'espoir en un avenir encore plus brillant ».

Cent ans plus tard, les députés ont non seulement marqué le centenaire du dévoilement de l'édifice du Centre, mais ont également rendu honneur au 150° anniversaire de la Confédération, tandis que l'on s'apprête à entamer la réhabilitation de l'édifice. Des membres de tous les partis politiques et des représentants de la Chambre des communes, du Sénat et de la Bibliothèque du Parlement se sont réunis pour marquer cette importante étape de l'histoire de notre Parlement.



Le Bureau de régie interne, ouvert au public

À titre d'organe directeur de l'Administration de la Chambre des communes (Administration de la Chambre), le Bureau de régie interne (BRI) est chargé de toutes les questions de politique administrative et financière qui concernent l'organisation. Le BRI est présidé par le Président est composé de députés de tous les partis politiques. Le greffier de la Chambre des communes, quant à lui, agit à titre de secrétaire du BRI.

Par suite de l'adoption le 22 juin 2017 du projet de loi modifiant la *Loi sur le Parlement du Canada*, les réunions du BRI sont ouvertes au public. Elles sont aussi accessibles en direct et sur demande par l'entremise de ParlVU, notre service de diffusion Web. Cette décision avait pour but de mieux faire comprendre au public le rôle du BRI et les dépenses de l'Administration de la Chambre et des députés.

Apprenez-en davantage au sujet du Bureau de régie interne

Visionnez les réunions du Bureau de régie interne sur ParlVU



Réunion du Bureau de la régie interne

40° anniversaire du Programme des pages



Mis sur pied en 1978, le Programme des pages célèbre cette année son 40e anniversaire. Afin de souligner l'occasion, une grande réunion a été organisée en 2018. Trois cent trente pages (anciens et actuels) et d'anciens coordonnateurs et superviseurs se sont réuni pour une journée de festivités. Il va sans dire qu'un grand nombre de pages qui ont éventuellement décidé de poursuivre une carrière à la Chambre faisaient partie du groupe.



Cette journée a été l'occasion de renouer avec d'anciens collègues et de revisiter certaines pièces de l'édifice du Centre. Comme ce dernier sera bientôt fermé pour des rénovations majeures, les participants ont été invités à redécouvrir l'édifice au sein duquel ils ont passé une année à travailler et à apprendre les rouages du Parlement.

Pour les accueillir tout au long de la visite et leur présenter les différentes salles, on retrouvait des interprètes; la conservatrice de la Chambre des communes, Johanna Mizgala; des pages; divers employés; et même le Président de la Chambre des communes, l'honorable Geoff Regan, ainsi que le greffier, Charles Robert.

Les partcipants ont pris place à la Chambre des communes où le Président Regan et M. Robert se sont adressés aux invités, accompagnés de représentants de deux universités qui sont des partenaires indispensables du programme depuis ses débuts : l'Université d'Ottawa et l'Université Carleton.



La procédure et les usages de la Chambre des communes, troisième édition

Une autre initiative importante lancée par l'Administration de la Chambre est la publication de la troisième édition du document *La procédure* et les usages de la Chambre des communes, déposée le 31 janvier 2018 par le Président Regan.

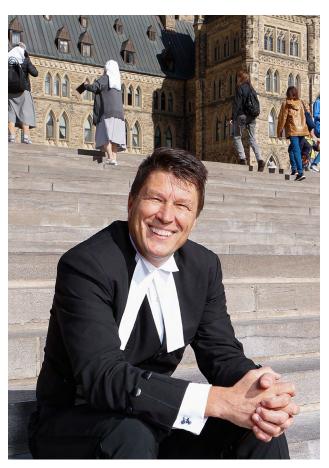
Ce manuel fait autorité en matière de procédure parlementaire. Il est la source d'information procédurale la plus consultée et la plus complète dont disposent les députés, leur personnel, l'ensemble de la communauté procédurale et tous ceux qui s'intéressent aux rouages de la Chambre des communes.

La troisième édition peut être consultée dans plusieurs formats – sur papier, en ligne à noscommunes.ca, et pour la première fois sous forme de livre électronique avec des fonctionnalités additionnelles qui élargissent la portée, l'accessibilité et l'utilité du document. Elle est le fruit d'une collaboration remarquable qui a pris huit ans et

À sa première publication en 2000, La procédure et les usages de la Chambre des communes est rapidement devenue une ressource indispensable sur la Colline du Parlement. Dix-sept ans plus tard, elle demeure l'un des livres les plus consultés au sujet de la procédure, et un outil précieux pour les députés et leur personnel, les employés de la Chambre des communes et de nombreux Canadiens.

- André Gagnon, sous-greffier, Procédure, Chambre des communes exigé la participation de plus de 160 employés de nombreux secteurs administratifs au sein de l'Administration de la Chambre.

Toutes les grandes étapes du projet—de la planification à la distribution et en passant par le développement de contenu, l'édition, la préparation de la version électronique et le lancement de l'ouvrage—ont fait appel à l'expertise de nombreux collaborateurs de la Chambre. C'est une publication dont l'Administration de la Chambre peut être fière.



André Gagnon, sous-greffier, Procédure

L'Administration de la Chambre honorée



Deux employées de la CdC se voient remettre le certificat de distinction attestant que l'Administration de la Chambre a été choisie comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour 2018

Pour une deuxième année consécutive, l'Administration de la Chambre a été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale, de même que l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens.

Cette reconnaissance témoigne de notre engagement continu à recruter et à maintenir en poste un personnel mobilisé, qualifié et productif, et met en valeur les progrès que nous avons accomplis au chapitre du Plan stratégique 2016-2019.

Plusieurs de nos employés représentaient l'Administration de la Chambre à la cérémonie de dévoilement des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale de 2018, qui se déroulait à Ottawa en janvier, de même qu'à la cérémonie des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens de 2018, qui a eu lieu à Toronto en février.

CE QUI NOUS DISTINGUE

L'un des éléments qui rendent notre environnement de travail tout à fait unique est la diversité des fonctions exécutées par les employés et la vaste gamme de services qu'ils offrent.

L'Administration de la Chambre est probablement l'un des employeurs les plus intéressants du Canada, car elle s'apparente à une petite ville, avec son propre système de transport, ses services alimentaires, ses services aux locataires et ses services d'impression et d'expédition, pour n'en nommer que quelques-uns.

La majorité des employés de l'Administration de la Chambre travaillent dans un édifice au sein de la Cité parlementaire, au cœur du centre-ville d'Ottawa, mais l'Administration de la Chambre compte aussi plusieurs bureaux satellites dans la région de la capitale nationale.

Déterminée à remplir son mandat, l'Administration de la Chambre a établi ses priorités dans le Plan stratégique 2016-2019, décrit plus bas dans la section « Rapport sur les résultats ».



L'Administration de la Chambre des communes

Le travail de l'Administration de la Chambre pour soutenir les députés

L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes ainsi que les députés, et contribue à son avancement en tant qu'institution parlementaire. Elle s'efforce de fournir aux députés de la Chambre les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants à la Chambre, en comité, en caucus et dans leurs bureaux de la Colline du Parlement et des circonscriptions.

Nos valeurs

L'Administration de la Chambre est guidée par un ensemble de valeurs fondamentales. Elle s'efforce constamment de fournir des conseils, des services et un soutien impartiaux et de gérer l'institution de façon responsable.

RESPECT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'Administration de la Chambre croit en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique, et elle travaille à les renforcer et à les faire respecter.

ÉQUILIBRE ENTRE LA CONTINUITÉ ET LE CHANGEMENT

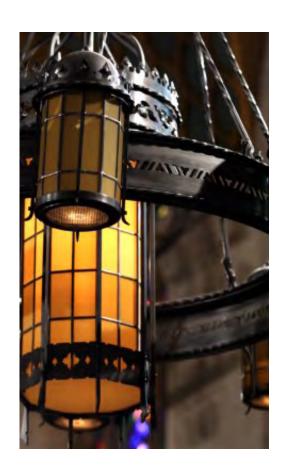
L'Administration de la Chambre préserve la mémoire collective de la Chambre des communes et ses traditions tout en adaptant les processus afin de continuer à offrir un soutien efficace aux députés à mesure que leurs besoins évoluent.

EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

L'Administration de la Chambre s'emploie à fournir un soutien efficace, responsable et impartial en agissant de façon éthique, responsable et intègre.

INCLUSIVITÉ

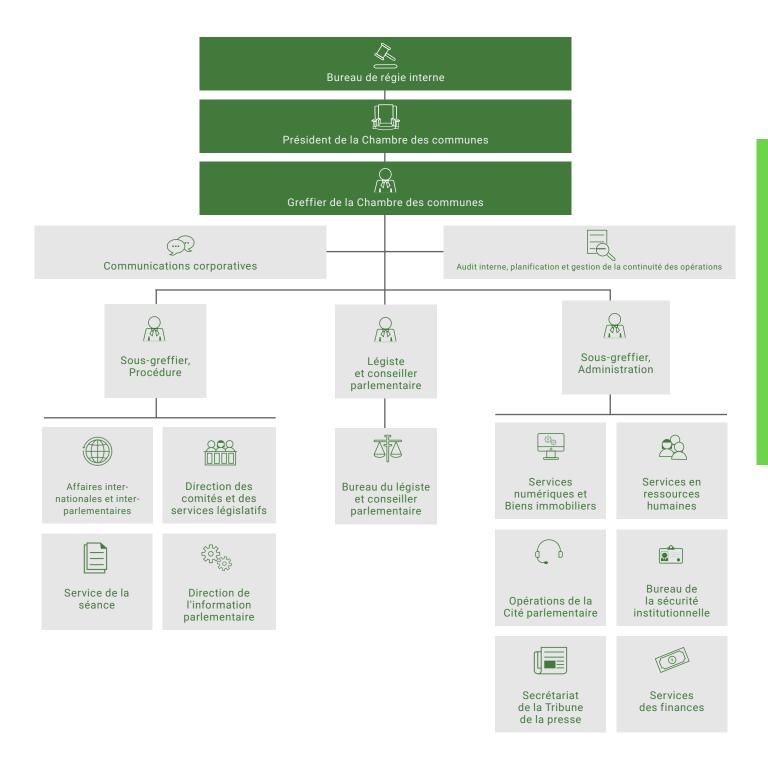
L'Administration de la Chambre instaure un milieu de travail inclusif, où les employés se sentent valorisés et respectés.



Notre organisation

Relevant du Bureau de régie interne, du Président et du greffier de la Chambre, l'Administration de la Chambre des communes est composée de différents secteurs administratifs (comme illustré ci-dessous).

En août 2017, le greffier a annoncé la création d'un nouveau poste de direction (sous-greffier, Administration) et la nomination d'un sous-greffier, Procédure.





BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Composé de députés issus de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne (BRI) est responsable de toutes les questions de politiques financières et administratives. Il est habilité à établir des règlements administratifs et à réglementer l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.



PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de président du BRI et d'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, le Président assure la direction et la gestion générales de cette dernière. Le Président maintient l'ordre durant les débats et protège les droits et les privilèges de la Chambre.



GREFFIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le greffier agit à titre de secrétaire du BRI et est le premier dirigeant de l'Administration de la Chambre, chargé de la gestion courante du personnel de la Chambre. Le greffier authentifie toutes les décisions de la Chambre, tient les comptes rendus des délibérations et donne des conseils sur l'interprétation des règles, des usages et de la jurisprudence parlementaires.



COMMUNICATIONS CORPORATIVES

Les Communications corporatives fournissent des outils et un soutien en ce qui a trait aux communications corporatives, à l'image de marque, aux communications en période de crise et à la sensibilisation du public. Elles fournissent également des conseils et des analyses au BRI et au Bureau du greffier, et sont responsables de l'image de marque de la Chambre des communes.



GESTION DE LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS ET PLANIFICATION

Fournit une expertise technique en travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires des secteurs administratifs en vue de simplifier les processus de planification qui appuient la prise de décisions et assurent la résilience opérationnelle. En outre, cette équipe contribue aux activités d'assurance de la qualité et d'amélioration continue.



AUDIT INTERNE

Fournit de façon indépendante des services objectifs et à valeur ajoutée en matière d'assurance, de consultation et de gestion des risques relativement aux pratiques stratégiques et de gestion. Elle appuie donc étroitement le mandat d'administration de la Chambre.



SOUS-GREFFIER, PROCÉDURE

Le sous-greffier, Procédure, dirige les Services de la procédure, qui offrent une gamme de conseils en matière de procédure et de législation au Président, aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre des communes dans le but de les appuyer dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires, tant sur la Colline que dans les circonscriptions. Les Services de la procédure sont également responsables de la collection patrimoniale et du programme de carillon.



DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET INTERPARLEMENTAIRES

La Direction des affaires internationales et interparlementaires (AII) – une direction conjointe entre le Sénat et la Chambre des communes – assure la coordination des relations et des activités extérieures du Parlement du Canada. AII offre un service de soutien aux deux Présidents dans le cadre d'échanges avec leurs homologues et appuie les activités des associations parlementaires et des groupes interparlementaires reconnus, tant au Canada qu'à l'étranger; les visites officielles des dignitaires et des chefs d'État; et les conférences organisées par le Parlement du Canada.



DIRECTION DES COMITÉS ET DES SERVICES LÉGISLATIFS

La Direction des comités et des services législatifs fournit un soutien en matière de procédure et d'administration à tous les comités permanents, spéciaux, législatifs et mixtes de la Chambre des communes. Il lui incombe également de fournir des conseils en matière de procédure au Président et aux députés en ce qui concerne la législation.



DIRECTION DU SERVICE DE LA SÉANCE

La Direction du service de la séance est responsable de soutenir les activités de la Chambre, y compris la production de publications parlementaires, la gestion du Programme des pages et la coordination des affaires émanant des députés. Elle fournit des services de recherche, des conseils et de l'information au sujet de la procédure parlementaire, et est responsable de l'entretien et de la garde des objets et des œuvres d'art de la collection patrimoniale qui reflètent l'histoire et les traditions du Parlement du Canada.



DIRECTION DE L'INFORMATION PARLEMENTAIRE

La Direction de l'information parlementaire est responsable de la coordination et du soutien des activités relatives aux technologies de l'information des Services de la procédure, de la mise en œuvre de stratégies permettant de gérer efficacement son fonds de renseignement, de l'indexation analytique des principales publications de la Chambre et des comités ainsi que de l'orientation stratégique concernant la diffusion du contenu numérique de la Chambre des communes.



LÉGISTE

Le légiste appuie les députés dans la rédaction de projets de loi émanant de députés et de motions visant à modifier les projets de lois émanant du gouvernement. Il s'assure que les projets de loi comportant les modifications approuvées par la Chambre ou par ses comités sont correctement imprimés ou réimprimés lorsqu'elles sont adoptées comme loi du Parlement. Le légiste est aussi un greffier au Bureau.



BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

Le Bureau du légiste et conseiller parlementaire fournit un éventail complet de services juridiques et législatifs au Président, au BRI, aux députés, aux comités, au greffier et à l'Administration de la Chambre. Il se charge aussi de la rédaction de projets de loi et d'amendements pour les députés, et peut représenter ces derniers ou l'Administration de la Chambre dans le cadre de procédures judiciaires pouvant porter atteinte à leurs privilèges et immunités parlementaires.



BUREAU DU SOUS-GREFFIER, ADMINISTRATION

Le Bureau du sous-greffier, Administration, fournit aux députés une vaste gamme de services administratifs en plus de l'infrastructure, du soutien et des conseils dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions parlementaires sur la Colline du Parlement et dans les circonscriptions.



OPÉRATIONS DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE

Les Opérations de la Cité parlementaire offrent un soutien opérationnel efficace et moderne dans divers domaines comme les métiers, les services aux locataires, l'allocation des pièces, les services de traiteur et de restauration, les services de postes et de messagers, les services de transport, les services d'impression et d'expédition, les services d'entretien et la manutention du matériel.



SERVICES NUMÉRIQUES ET BIENS IMMOBILIERS

Le secteur des Services numériques et Biens immobiliers planifie, met en place et maintient des services de technologie de l'information (TI) et de gestion de l'information (GI) dans le cadre des services offerts aux députés et à l'Administration de la Chambre. Il est également responsable de la planification à long terme de la GI-TI et des locaux dans le contexte des travaux de réfection des installations.



SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES

Les Services en ressources humaines offrent des services de soutien intégrés à valeur ajoutée dans les domaines de la gestion des talents, des relations avec les employés, de la paie et avantages sociaux, de la santé et sécurité au travail et de l'efficacité organisationnelle. Ils jouent aussi un rôle clé dans le recrutement, la sélection et le maintien en poste des employés de l'Administration de la Chambre.



BUREAU DE LA SÉCURITÉ INSTITUTIONNELLE

Le Bureau de la sécurité institutionnelle est responsable de la sécurité à la Chambre des communes. À cette fin, il conçoit et met en œuvre à l'échelle de la Chambre les politiques, les normes et les processus administratifs visant la prévention et la détection des risques, ainsi que les interventions en matière de sécurité.



SERVICES DES FINANCES

Les Services des finances offrent à l'Administration de la Chambre, aux députés et à leur personnel des services consultatifs et du soutien opérationnel dans les domaines de la planification stratégique et financière, de la gestion financière et de la gestion du matériel et des contrats. Ils fournissent également des services de gestion des ressources, d'analyse, d'établissement des coûts et de préparation de rapports.



SECRÉTARIAT DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE

Le Secrétariat de la Tribune de la presse est chargée, entre autres, de fournir les infrastructures techniques et administratives nécessaires à la Tribune de la presse parlementaire canadienne. Le Secrétariat gère les activités d'une grande variété de services spécialisés, comme la gestion de conférences de presse, l'accréditation des médias, l'installation d'équipement audiotechnique pour les points de presse, le contrôle d'accès aux huis clos des médias et la distribution des communiqués de presse.



Notre vision | Plan Stratrégique 2016-2019

En 2015, le Bureau de régie interne a approuvé les priorités de la Chambre des communes pour 2016-2019. Ces priorités sont fondées sur la vision et le mandat de l'Administration de la Chambre.

Excellence opérationnelle

• Exécuter les plans opérationnels en vue de maintenir un niveau élevé d'excellence en matière de prestation de services à l'intention des députés, de leur personnel et des employés de l'Administration de la Chambre.

Technologie et infrastructure de l'information modernes

- Remplacer des systèmes utilisés à l'échelle de l'organisation, soit le Système de gestion des ressources humaines et le Système de gestion financière.
- Mettre en place un milieu de travail mobile pour les députés et l'Administration.
- Élaborer et mettre en place des systèmes, des outils et des processus pour l'information numérique.

Renouvellement des espaces de travail et des services connexes

- Exécuter la Vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire en tenant compte des nouvelles priorités stratégiques.
- Concevoir des moyens novateurs d'offrir des services aux députés et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Amélioration de la gestion des urgences et de l'approche en matière de sécurité

- Établir des partenariats de travail avec le Service de protection parlementaire et les autorités policières.
- Améliorer la communication avec tous les intervenants en ce qui concerne les nouvelles approches en matière de sécurité physique et de TI.
- Renforcer notre capacité de prévention, d'intervention et de gestion en cas de perturbations.
- · Améliorer la posture de sécurité des TI de l'organisation.
- Terminer la mise en place du Système de notification en cas d'urgence.

Personnel mobilisé, qualifié et productif

- Solliciter davantage la participation des employés au titre des attentes en matière de rendement, d'efficacité des communications et de collaboration.
- Établir une approche souple de gestion de la relève pour l'ensemble de l'organisation.
- Adopter une approche moderne et cohérente, applicable à l'ensemble de l'organisation en matière de gestion du rendement, d'apprentissage et de perfectionnement.
- Être un employeur de choix.

36

Faits saillants des résultats pour 2017-2018

En 2018, des progrès considérables ont été faits au chapitre du Plan stratégique 2016-2019 de la Chambre des communes, tout en offrant un haut niveau d'excellence opérationnelle dans la prestation des services aux députés.

Technologie et infrastructure de l'information modernes Des technologies de l'information (TI) solides et un système de gestion de l'information (GI) rigoureux sont garants du bon fonctionnement de toute organisation fondée sur le savoir.

En 2018, dans le cadre d'un effort général de modernisation, l'Administration de la Chambre a poursuivi le développement des systèmes et processus de TI et de GI afin de mieux répondre aux besoins des députés et des employés.

AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE - PHASE 3

Dans la foulée du déploiement en 2017 du nouveau Système de gestion financière (SGF) qui remplaçait l'application PeopleSoft, la phase finale de la mise en œuvre du SGF s'est traduite par l'ajout de nouvelles capacités pour la production de rapports et par des améliorations apportées à la fonction existante de présentation de demandes. Les améliorations apportées aux flux de travail et aux interfaces ont tiré parti de l'automatisation pour accroître l'efficacité des processus de gestion financière et assurer l'intégrité des données

Les travaux entrepris au cours du processus de mise en œuvre du SGF ont également posé une partie des jalons en vue du renouvellement du Système de gestion des ressources humaines de l'Administration de la Chambre. L'objectif est d'assurer l'intégration des systèmes, ce qui permettra la prestation de services modernes et axés sur le client, en plus d'améliorer l'expérience d'utilisateur final pour les députés et l'Administration.

Conformément aux efforts de modernisation générale des TI-GI, les projets suivants ont également été amorcés :

MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEL OUTIL D'ACHAT EN LIGNE

Le nouvel outil d'achat en ligne de l'organisme a été lancé et mis à la disposition des députés, de leur personnel et de l'Administration de la Chambre. Il permet aux clients de se procurer des biens et services, d'obtenir des approbations d'achat, d'assurer le suivi des progrès de leurs demandes et de vérifier les budgets disponibles en temps réel, le tout suivant un processus moderne, efficace et intégré.

SIMPLIFICATION DES SERVICES DE VOYAGE DES DÉPUTÉS

Dans le cadre d'un partenariat avec le fournisseur de services, les réservations de voyage pour les députés et leurs familles ont été intégrées, ce qui rend le processus plus simple et plus souple. Les députés et leurs familles peuvent ainsi planifier et ajuster leurs déplacements de façon efficient, selon leurs besoins bien précis.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX APPLICATIONS EN TOUT LIEU

La main d'œuvre d'aujourd'hui délaisse graduellement le milieu de travail traditionnel au bureau alors que les exigences opérationnelles évoluent et dépendent de plus en plus de la mobilité des employés. Un effectif mobile désigne un groupe d'employés répartis à travers divers emplacements physiques et qui sont reliés par ordinateur, téléphone intelligent et autres appareils par l'intermédiaire de l'Internet mondial. Le télétravail est à la hausse, et les tâches s'effectuent de plus en plus au moyen d'appareils mobiles.

Compte tenu de ce changement fondamental vers une plus grande mobilité, un nouveau service d'accès en tout lieu a été lancé, offrant aux utilisateurs parlementaires des appareils gérés par la Chambre et dotés de Windows 10 pour accéder à leurs documents de travail, applications et autres outils numériques partout où ils ont accès à Internet.

En effet, en autant que les députés et leur personnel disposent d'une connexion Internet, ils peuvent déposer des rapports, tenir des réunions, modifier des soumissions et effectuer pratiquement toutes leurs tâches à distance, si nécessaire. Un environnement de travail mobile permet une plus grande souplesse du point de vue des styles et des heures de travail, accroît la productivité, diminue l'absentéisme et réduit l'empreinte carbone grâce à des besoins moins grands en espace de bureau.

REPÉRABILITÉ ET PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS

Une saine gestion de l'information est cruciale pour toute organisation, et plus particulièrement pour celles qui font la transition vers un effectif mobile.

Afin d'améliorer le repérage et le partage de renseignements, le travail s'est poursuivi à l'échelle de l'Administration de la Chambre en vue de transférer l'information des lecteurs partagés vers des sites SharePoint restructurés. On s'efforce également de recueillir des renseignements pour aider les secteurs à développer et à rendre compte des calendriers de conservation et améliorer l'accessibilité. Un nouvel outil sert maintenant aux employés pour les aider à enregistrer les messages courriel et les pièces jointes, y accéder et les partager sur des sites SharePoint.

En raison du nombre croissant de baby-boomers qui partent à la retraite, de la mise en place d'un effectif mobile, et du fait que les employés ne cherchent plus à rester au sein d'une seule et même organisation pendant toute leur carrière, la gestion du savoir organisationnel devient de plus en plus cruciale.



LANCEMENT DE NOSCOMMUNES.CA

Une initiative qui vient appuyer nos efforts en matière d'échange de renseignements est le lancement du site Web noscommunes.ca en mai 2017. Le nouveau site est accessible à partir de n'importe quel appareil mobile; il comprend un calendrier intégré des travaux parlementaires, permet le visionnement en direct des travaux de la Chambre, et offre une meilleure navigation et un accès rapide au contenu du site.

Après le lancement de noscommunes.ca, une deuxième phase du projet a été entamée en septembre 2017 afin de mettre en œuvre les exigences techniques requises pour l'assurance de la qualité de même que des caractéristiques techniques additionnelles. Ces améliorations comprenaient l'indexation des anciens Débats et Journaux; une solution améliorée pour la section sur les études, activités et rapports du site Web des comités; des améliorations sur le plan des analyses; et l'ajout d'exigences techniques relatives à l'intégrité et à la disponibilité des données. Le plan de déclassement pour parl.gc.ca a également été mis en œuvre au même moment.

PRÉSENCE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

En mai 2017, plusieurs comptes de médias sociaux ont été lancés par la Chambre des communes. Ces comptes contiennent des renseignements factuels, non partisans et à jour au sujet des travaux de la Chambre des communes et du Parlement, en plus de faciliter l'échange et la réutilisation de ces renseignements.

Depuis que la Chambre des communes a fait son entrée dans les médias sociaux, ses comptes suscitent de plus en plus d'intérêt. De mai 2017 au 31 mars 2018, plus de **200 photos** ont été partagées sur nos comptes Instagram, pour un total de près de **10 000 « j'aime »**. Au cours de cette même période, un total combiné de plus de **8 000 gazouillis** ont été envoyés de nos comptes Twitter, se traduisant par plus de **4,4 millions d'impressions**.

SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



- **@CdcPresident**: compte Twitter officiel de l'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes, qui contient des renseignements sur les activités du Président et les travaux de la Chambre des communes et du Parlement.
- **@NosCommunes**: renseignements d'ordre général sur les travaux de la Chambre des communes, l'Administration de la Chambre, les arts et le patrimoine, ainsi que des nouvelles et des annonces aux médias.
- @CdcChambre: mises à jour fréquentes sur les travaux à la Chambre des communes.
- **@CdcComites**: renseignements sur les travaux des comités de la Chambre des communes. Suivez les activités d'un comité en particulier à l'aide du mot-clic formé des quatre lettres de l'acronyme du comité en question (p. ex., #FINA pour le Comité des finances).
- **@DiplomatieParl** : renseignements sur le travail de diplomatie parlementaire des sénateurs et des députés.



Le Président et la Chambre des communes sont également présents sur Instagram. Ces comptes servent à publier diverses photos dignes d'intérêt relativement aux activités du Président et de la Chambre des communes, respectivement.

@cdcpresident @noscommunesca

Renouvellement des espaces de travail et des services connexes Les besoins changeants du Parlement en matière de locaux, la protection des édifices patrimoniaux et la nécessité de moderniser l'infrastructure technique sont autant de facteurs qui ont poussé le Parlement et le gouvernement du Canada à élaborer un plan de réhabilitation et de réfection à long terme appelé la Vision et le plan à long terme (VPLT).

VISION ET PLAN À LONG TERME

Ce plan directeur est mis en œuvre dans le cadre de programmes quinquennaux de travaux continus pour répondre aux besoins engendrés par la détérioration de l'état des édifices et des terrains, ainsi qu'aux besoins du Parlement (y compris ceux du public visiteur) établis par les partenaires parlementaires, soit le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement.

L'Administration de la Chambre joue un important rôle de leadership dans la planification et la mise en œuvre de l'ensemble du programme, et des ressources considérables ont été engagées pour appuyer sa réussite.

Nous en sommes aux étapes finales des préparatifs en vue de l'ouverture de l'édifice de l'Ouest, et la Chambre des communes travaille avec Services publics et Approvisionnement Canada pour assurer que les exigences d'occupation des locaux sont respectées, de sorte que les députés soient installés comme il se doit pour assumer leurs fonctions et que les services auxiliaires puissent être fournis.

Une fois l'édifice de l'Ouest rouvert, la Chambre y emménagera. Les travaux de restauration combien nécessaires de l'édifice du Centre pourront alors commencer.

Une étroite collaboration entre les députés, les employés et les partenaires est primordiale pour réussir un projet d'une telle envergure. Bien que la restauration physique des édifices représente une part importante de la VPLT, certaines initiatives clés ont été mises sur pied en parallèle pour assurer une transition sans heurt.



Restauration de l'édifice de l'Ouest



L'environnement physique de la Cité parlementaire et les besoins des clients ont évolué de façon considérable avec le temps. Les projets de la VPLT ont introduit de nouveaux édifices au sein du parc immobilier et rouvert d'autres édifices ayant fait l'objet de rénovations majeures (l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, le 180 Wellington, et bientôt l'édifice de l'Ouest).

CONSERVATION

Une partie du renouvellement de l'espace physique consiste à conserver divers objets de valeur historique. Cette année, l'Administration de la Chambre est allée de l'avant avec le programme de conservation des portraits des premiers ministres et des Présidents, lesquels seront déménagés à l'édifice de l'Ouest.

Onze portraits de premiers ministres ont été nettoyés, stabilisés et préparés en vue d'être accrochés. Un travail de conservation a été effectué sur l'ensemble des portraits des Présidents.

Les autres projets de conservation comprenaient notamment la restauration du fauteuil du Président Rhodes, que le Président actuel utilisera dans la nouvelle Chambre.



41

Amélioration de la gestion des urgences et de l'approche en matière de sécurité La nature changeante des menaces à la sécurité physique et technologique constitue un véritable défi pour toute organisation. Tout au long de l'année 2018, au moyen de programmes de sensibilisation, d'audits des risques de sécurité, d'évaluations de la menace et des risques, et de l'élaboration de politiques, l'Administration de la Chambre a continué d'apporter des améliorations en vue d'un Parlement ouvert et sécuritaire.

AMÉLIORATION DE LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ

Le programme de sensibilisation à la sécurité a été rehaussé par le lancement de nouvelles vidéos de sensibilisation et par des modules de formation en ligne, le bulletin de sécurité Vigil@nce, du contenu infographique, des séances de sensibilisation en classe et des kiosques d'information.

Des technologies et des processus ont aussi été mis à jour et instaurés pour permettre l'analyse et l'amélioration continues de la posture de l'organisation en matière de cybersécurité, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie du développement du système.



Le 24 mai dernier, les employés de l'Administration de la Chambre se sont prêtés à un exercice de confinement pour simuler une intervention dans le cas où une menace active surviendrait

AMÉLIORATION DES PROCÉDURES D'URGENCE



La Semaine de prévention des incendies 2017 et le nouveau Programme des agents de secours ont été lancés le 4 octobre

Plusieurs procédures d'urgence améliorées et initiatives de sensibilisation à la sécurité ont été mises en œuvre à l'intention des députés et des employés de l'Administration de la Chambre. Des simulations de scénarios – y compris un exercice de confinement, par exemple – ont également été menées.

AUDIT DU RISQUE DE SÉCURITÉ TENANT COMPTE DES GENRES

Afin de mieux comprendre les menaces et les risques auxquels sont exposées les femmes et les minorités de différentes populations (y compris la communauté LGBTQ2+, les minorités visibles et les personnes handicapées) dans la Cité parlementaire, une vérification du risque de sécurité qui tenait compte des genres a été effectuée. Cette vérification a relevé une liste de risques pour lesquels des stratégies d'atténuation bien précises ont été développées.

LE PROGRAMME D'INCLUSION EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE CONSEIL DE LA DIVERSITÉ

La Chambre des communes est déterminée à offrir un lieu de travail inclusif à ses employés actuels et futurs, ainsi qu'un accès juste et équitable à l'emploi, au perfectionnement et à l'avancement. Notre engagement s'exprime par notre Politique sur l'inclusion en milieu de travail. Cette politique vise à favoriser l'établissement et le renforcement d'un lieu de travail inclusif qui se veut à la fois accueillant et à l'image de la société canadienne, riche d'une diversité d'origines, de cultures, d'expériences et de perspectives – toutes des sources vitales de créativité et d'innovation.

Dans cet esprit, un Programme d'inclusion en milieu de travail a été mis sur pied à l'appui de la politique. Le Programme comporte des activités d'éducation et de sensibilisation continues et progressives, ainsi que des mesures visant à évaluer notre stade d'inclusion actuel, notamment en cernant les possibilités d'amélioration.

Nous nous efforçons continuellement d'améliorer notre milieu de travail en appliquant les principes d'accès, d'équité et d'inclusion, tout en favorisant l'attraction, la mobilisation et le maintien en poste d'une main-d'oeuvre qualifiée et compatible.



La plus grande force de l'Administration de la Chambre est sa main-d'œuvre hautement qualifiée qui se consacre à appuyer la Chambre des communes ainsi que ses députés, et à contribuer à son avancement en tant qu'institution parlementaire.

PARMI LES 100 MEILLEURS



La Chambre des communes est fière d'avoir été désignée en 2018 comme un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens, et ce, pour une deuxième année consécutive. L'organisation a aussi été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour 2018, ce qui témoigne de notre engagement continu à recruter et à maintenir en poste des employées mobilisés, qualifiés et productifs, et met en valeur le fait que la Chambre des communes est un employeur de choix.

Une touche finale à la doublure de feutre vert de la boîte de présentation pour le bulletin de participation de l'Administration de la Chambre au concours du meilleur employeur

LES MULTIPLES FACETTES DE LA COLLINE DU PARLEMENT

Le programme Les multiples facettes de la Colline du Parlement est destiné aux employés du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement, du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique et du Service de protection parlementaire. Son objectif est de mieux faire connaître aux employés la façon dont leur emploi contribue au travail des parlementaires et au processus législatif.

Les 32e et 33e séances du programme des multiples facettes se sont déroulées au printemps et à l'automne 2017. De nombreux employés du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement, du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique et du Service de protection parlementaire ont participé à cet événement inoubliable.





43

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

L'Administration de la Chambre a lancé un programme renouvelé d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés en mai 2017. Le programme veille à ce que les nouveaux employés vivent un accueil informatif et sans heurt à la Chambre des communes et permet par ailleurs de jeter les bases solides d'un effectif mobilisé.

Les éléments du programme comprennent un guide d'accueil, une présentation à la haute direction, de l'information sur la structure de l'organisation ainsi que sur ses principaux buts et objectifs, une introduction à nos partenaires de la Colline et des outils pour appuyer les gestionnaires d'embauche qui continueront de gérer le processus d'accueil et d'intégration du point de vue de la prestation de services.





L'Administration de la Chambre est une mosaïque de talents, un riche canevas de professionnels qui travaillent ensemble. Lorsqu'on prend le temps de s'y arrêter, on peut imaginer chaque tuile de la mosaïque, les gens qui s'efforcent d'offrir le meilleur service qui soit : des conseillers, des cuisiniers, des architectes, des traducteurs, des agents, des graphistes, des professeurs, des transéditeurs, des spécialistes, des analystes, des techniciens, des gestionnaires, des programmeurs, des greffiers, des réviseurs, des chauffeurs, des avocats, des coordonnateurs, et j'en passe. Grâce à [leur] dévouement et à [leurs] efforts, les parlementaires peuvent concrétiser leurs idées et leurs projets.

- Charles Robert, greffier de la Chambre des communes

JOURNÉE « INVITONS NOS JEUNES AU TRAVAIL »

Le mercredi 1er novembre 2017, des élèves de neuvième année et de troisième secondaire (Québec) ont été invités à vivre une journée dans notre milieu de travail et à en apprendre plus sur le monde du travail. Des activités étaient organisées pour tous les élèves inscrits de manière à faire de cette journée une expérience amusante et enrichissante.

En 2018, la journée « Invitons nos jeunes au travail » aura lieu le mercredi 14 novembre.

Apprenez-en davantage au sujet de l'initiative « Invitons nos jeunes au travail »



PROGRAMME DE GESTION DU RENDEMENT

En réponse aux résultats du Sondage sur la mobilisation des employés, un Programme de gestion du rendement renouvelé a été mis en œuvre en 2017. Comprenant désormais des outils nouveaux et améliorés, le programme a été lancé dans le cadre d'une série de séances de formation offertes à tous les dirigeants. On y abordait différents sujets, par exemple :

- · Gérer les conversations difficiles
- · Gérer les employés performants
- · Gérer le rendement faible et médiocre
- · Donner de la rétroaction

Le Programme de gestion du rendement appuie directement la priorité stratégique de la Chambre des communes qui consiste à mobiliser davantage les employés relativement aux attentes en matière de rendement, à l'efficacité des communications et à la collaboration.



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE

Du 20 au 25 août 2017, Ottawa a eu le plaisir d'être l'hôte de la conférence annuelle de l'Association canadienne de l'Administration parlementaire, accueillant des représentants en ressources humaines, en finances et en technologie de l'information de divers parlements qui venaient y échanger sur leurs pratiques exemplaires. L'événement de cette année, organisé par un comité de l'Administration de la Chambre, a été un grand succès!

Événement de la Journée internationale des personnes handicapées

Le Programme d'inclusion en milieu de travail et le Conseil de la diversité de l'Administration de la Chambre ont organisé un événement spécial dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées. L'événement comprenait une allocution du greffier de la Chambre des communes, un panel de discussion et une présentation artistique du groupe Dandelion Dance.



PORTES OUVERTES 2017

La journée portes ouvertes 2017 a eu lieu le jeudi 24 mai à l'édifice du Centre, sous le thème « Accueillir la diversité et favoriser une culture de travail inclusive ». Plus de 500 employés ont pris part aux diverses activités liées au lancement du Programme d'inclusion en milieu de travail.

Optimiser l'utilisation des ressources

GESTION DU STOCK DE POSTES DE TRAVAIL

Compte tenu du nombre important de déménagements requis pendant le processus de restauration, des modifications ont été apportées afin de transformer les processus de gestion du stock de postes de travail. Grâce à des examens des processus fondés sur la méthodologie « lean » et à d'autres formes d'analyses, le temps de livraison des postes de travail a été réduit de moitié et le processus d'entreposage a été rendu plus efficient.



DÉPLACEMENTS DES BIENS

Un travail a aussi été entrepris pour revoir les processus opérationnels et simplifier les services concernant la circulation des biens à l'échelle de la Cité parlementaire.

Ce travail visait le renouvellement du système d'expédition, l'examen et la modernisation des services auxiliaires de colis et de courrier et la détermination de gains d'efficacité en vue de répondre plus adéquatement aux besoins des clients.

Les services remaniés amélioreront la prestation de services aux députés en assurant la création d'outils plus modernes et en rendant l'information ainsi qu'un service de suivi facilement accessibles.

SIMPLIFICATION DES COMMUNICATIONS

Nouvelles de la Chambre, une page de nouvelles sur l'intranet, a été lancée en 2018 en vue de réduire le nombre de messages que l'Administration de la Chambre transmet par courriel aux députés. On estime que Nouvelles de la Chambre et le Bulletin d'information complémentaire permettront de réduire le nombre de couriels envoyés aux membres de près de 75 pour cent.

Nouvelles de la Chambre fait aussi partie de l'engagement de l'Administration à améliorer les communications avec ses employés, qui eux aussi tirent maintenant profit d'un volume réduit de courriels dans leur boîte de réception. Cette initiative répond directement aux recommandations formulées par les employés de l'Administration de la Chambre qui ont pris part à des ateliers sur l'efficacité des communications.

NOUVEAU CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE PAIE ET AVANTAGES SOCIAUX

Un nouveau Centre de service à la clientèle composé d'une équipe d'experts a été mis sur pied en novembre 2017 afin d'améliorer le temps de réponse aux demandes de renseignements concernant la paie et les avantages sociaux. De nombreuses améliorations apportées au système de dotation des députés ont permis de simplifier et d'améliorer le processus de dotation utilisé par les députés. Ainsi, de nouveaux rôles ont été ajoutés et les structures des équipes et les affectations ont été modifiées de manière à permettre une plus grande simplification des processus.

Information financière

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles (en milliers de dollars) 2017–2018

	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
Députés et agents supérieurs de la Chambre	297,613	13,051	310,664	296,646	14,018
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	6,614	1,716	8,330,	6,004	2,326
Administration de la Chambre	171,847	22,255	194,102	187,733	6,369
TOTAL	476,074	37,022	513,096	490,383	22,713

Dépenses réelles de l'Administration de la Chambre 2017–2018

	\$ (en milliers de dollars)	%	Budget ETP*
Bureau du greffier	5,421	3	42
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	4,993	3	31
Services de la procédure	31,021	17	345
Bureau du sous-greffier, Administration	362	0	5
Opérations de la Cité parlementaire	27,427	15	476
Bureau de la sécurité institutionnelle	6,034	3	54
Services numériques et Biens immobiliers	73,764	39	423
Services en ressources humaines	18,077	10	134
Services des finances	20,634	11	195
TOTAL	187,733	100	1,705

^{*} Équivalents temps plein comptabilisés au budget





CHAMBRE DES COMMUNES HOUSE OF COMMONS CANADA